

République française  
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE  
DEPARTEMENT de la Lozère

DE 2016\_030

Séance du jeudi 18 février 2016

Date de la convocation: 12/02/2016

Membres en exercice : 29

L'an deux mille seize et le dix huit février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Pierre ALLIER,

Présents : 22

**Présents :** Jean-Pierre ALLIER, Nils BJORNSON LANGEN, Catherine BLACLARD, Patrick BRUN, Michèle BUISSON, Paul COMMANDRE, Yves COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Albert DOUCHY, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Yves Elie LAURENT, Stephan MAURIN, Thierry MAZOYER, Gillian MC HUGO, Daniel MOLINES, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Yves SERVIERE, Jean-Paul VELAY

Votants: 25

Secrétaire de séance:

**Représentés:** Laurent ARBOUSSET, Gilles CHABALIER, Françoise THYSS

**Excusés:** François BEGON, Regis DURAND, Marie LION, Gilbert ROURE

**Absents:**

Jean-Pierre ALLIER

**Objet: Fraissinet de Lozère - achat terrain juxtant la mairie déléguée et plan de financement - DE\_2016\_030**

Monsieur Jean-Pierre ALLIER, maire déléguée de Fraissinet de Lozère, présente au conseil le projet de réalisation de l'accessibilité handicapé à la mairie de Fraissinet.

Ce projet nécessite l'achat du terrain adjacent, parcelle E 502 d'une superficie de 737m<sup>2</sup> au prix de 12 000 €.

Le projet dans son ensemble, s'élève à 90 000 € et le plan de financement proposé est le suivant :

DETR	45 000 €
CD48	27 000 €
Fonds propres	18 000 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'acheter la parcelle E 502 pour un montant de 12 000 €

MANDATE Monsieur Jean-Pierre ALLIER, maire délégué de Fraissinet de Lozère, pour déposer les dossiers de subvention afférents à ce projet.

AUTORISE Monsieur Jean-Pierre ALLIER, maire délégué de Fraissinet de Lozère, à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet y compris les actes notariers éventuels.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,  
Les jours, mois et an de ce siècle-ci de la République  
Le Maire, Alain Jaffard

